

RŮŽENA OSTRÁ

L'INTERPRÉTATION SÉMANTIQUE DANS LA TRADUCTION

I. La traduction consiste à faire comprendre les messages construits dans une langue aux auditeurs (lecteurs) ne possédant pas cette langue. Pour le faire, il faut transposer le message d'une langue (L_1) dans une autre langue (L_2). Cette opération qui, de tout temps, était très répandue dans les communautés humaines, est le résultat d'un effort linguistique très complexe commandé par le souci de transmettre un contenu d'idées. Tous les aspects et toutes les phases de ce processus sont donc subordonnés à ce souci qui est une préoccupation essentiellement sémantique. Il en est ainsi, d'ailleurs, de toute communication linguistique.

La traduction met en contact intime et systématique deux langues différentes tant du point de vue strictement linguistique qu'en ce qui concerne les civilisations matérielles, les cultures et même les conceptions philosophiques des sociétés auxquelles elles répondent. Pour cette raison, la traduction avait depuis toujours une importance fondamentale pour la coexistence des groupes humains. Il ne s'agit pas seulement du fait évident et connu que l'établissement de vrais contacts n'est pas possible si la communication linguistique n'est pas assurée, ne soit-ce que partiellement; ce qui est également important, quoique moins évident, c'est que la traduction est en même temps un puissant facteur de l'unification des structures de pensée des groupes humains en contact et de la cohésion mentale d'une aire de civilisation donnée.

Pour ce qui est de l'aspect linguistique de la traduction, il est utile de rappeler que tout traducteur est obligé, qu'il le veuille ou non, de se vouer à l'étude différentielle des langues, et cela non seulement dans le domaine des inventaires lexicaux, mais aussi dans celui des structures grammaticales — bref, de faire continuellement du travail de linguiste. Aussi la traduction représente-t-elle une riche source d'enseignements pour toute interlinguistique, pour la connaissance de différentes langues et, enfin, pour la théorie linguistique.

Cependant, les théories linguistiques d'aujourd'hui, qui ont su répondre avec beaucoup de promptitude et d'ingéniosité aux besoins de la traduction

automatique, ne semblent pas s'apercevoir de l'intérêt théorique de la traduction humaine. Le caractère abstrait de leurs systèmes formels convient mieux, en effet, aux codes artificiels et s'accommode moins bien de la réalité vivante des langues naturelles et de la traduction humaine. Il n'en est pas moins vrai que la complexité même du processus de traduction permet d'étudier, mieux peut-être que toute autre activité linguistique, le fonctionnement des plans de la langue différents dans le processus de la communication.

II. La traduction consiste, avons-nous dit, à faire comprendre un message. Il faut donc que le traducteur (ou l'interprète) comprenne le message, qu'il en saisisse le sens de la façon la plus exacte et la plus complète possible, qu'il en fasse l'interprétation sémantique. C'est la première phase du travail de traducteur, phase qui ne devrait pas poser de problèmes car elle ne dépasse pas le cadre de la communication simple:



Mais peut-on prétendre que l'interprétation sémantique (= décodage) se passe toujours sans difficulté? Certainement pas. Dans toute communication linguistique, quelque élémentaire qu'elle soit, il arrive que le destinataire n'est pas sûr d'avoir bien saisi le sens du message qui lui est adressé et qu'il a besoin de demander à son interlocuteur le sens actuel d'une expression. Et que dire de l'interprétation sémantique des textes dits difficiles? Et pourtant, l'interprétation sémantique exacte est essentielle tant pour la communication simple que pour la traduction.

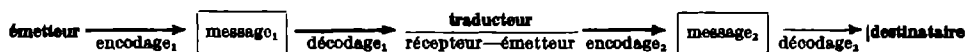
Quelles sont les conditions permettant au destinataire de bien faire l'interprétation sémantique d'un message?

La réponse est simple: il faut que le destinataire connaisse bien le code dans lequel le message est construit, ce qui revient à dire, en termes de la traduction, que le traducteur doit bien connaître la langue de laquelle il traduit. Mais qu'est-ce que cela veut dire, une bonne connaissance d'une langue. Très souvent, on est enclin à croire que la connaissance de la langue standard (de son système grammatical, de ses inventaires lexicaux, de sa norme) est suffisante et on oublie que chaque langue est un polysystème très complexe fait de différents niveaux stylistiques (littéraire, officiel, familial, populaire), de différentes variantes régionales, d'argots et de jargons qui ne se définissent comme tels que par rapport justement à la langue standard.¹ Dans les conditions de communication normales, l'usager de la langue joue de plusieurs des registres qu'il a à sa disposition, ce qui lui permet d'exprimer, de façon très économique, des contenus sémantiques supplémentaires porteurs, à leur tour, de connotations associatives les plus diverses. Il est rare, en effet, qu'un discours vivant, écrit ou parlé, soit fait dans la langue standard pure sans recours aucun à un des sociolectes, régiolectes ou technolectes mentionnés. Une bonne connaissance de la langue devrait donc comporter aussi une considération systématique de tels systèmes partiels permettant d'engendrer des significations nouvelles, spécifiques et nuancées.

¹ Le caractère polysystématique des langues naturelles est souligné notamment dans les travaux de Mario Wandruszka Cf. son étude «Vers une linguistique de la traduction» dans Cahiers internationaux de symbolisme Nos 24 — 25, pp. 65 — 85.

La qualité de l'interprétation sémantique du message dépend aussi des connaissances concernant la culture, la civilisation matérielle et la vision du monde de l'auteur du message. Si on a quelquefois exagéré l'importance de telles connaissances pour les langues européennes, on ne saurait assez souligner leur utilité, voire leur nécessité quand il s'agit de faire l'interprétation sémantique de messages construits dans les langues de différents peuples d'Afrique ou d'Asie, ou encore des textes d'Antiquité, de moyen-âge et même des textes du 17^e siècle français, que l'on croit si bien comprendre.

La seconde phase de la traduction consiste à transposer le message dans la langue du destinataire. Le schéma suivant figure le processus de traduction tout entier :



Le schéma montre que, pour la seconde phase de la traduction, le traducteur dépasse le cadre habituel de la transmission du message: il ne s'arrête pas au moment où il en fait l'interprétation sémantique. Ayant saisi le contenu du message, il l'encode dans la langue 2. En mobilisant ses ressources linguistiques dans un va-et-vient incessant entre les deux langues, il réalise cette opération hautement qualifiée qu'est la traduction. Pour qu'il puisse le faire, le traducteur doit bien connaître la langue du destinataire du message, la langue 2, en tant que polysystème complexe fait de la langue standard et de ses divers régiolectes, sociolectes et technolectes.

III. L'interprétation sémantique est donc une étape-clé dans le processus de la traduction: elle est à la fois l'aboutissement de sa première phase et le point de départ de la seconde qui commence par la recherche des équivalents. Tout traducteur fait de l'analyse sémantique, et ne peut ne pas en faire, parce qu'elle est le seul moyen sûr qui permette d'établir les équivalences. Il peut paraître exagéré de prétendre que cette procédure sémantique est systématiquement appliquée dans la traduction, parce que les traducteurs font souvent de la sémantique sans le savoir, c'est-à-dire automatiquement. Ce n'est qu'en présence de quelque difficulté, de quelque problème d'équivalence lexical, syntaxique ou stylistique que le recours à l'interprétation sémantique devient conscient: le traducteur procède à l'analyse sémantique minutieuse pour bien reconnaître le sens de l'expression à traduire ou pour s'assurer qu'il a bien choisi les moyens de traduire ce sens dans l'autre langue; il essaie d'établir les traits sémantiques du contenu de telles expressions, de trouver leurs équivalents dans l'autre langue, d'isoler les traits qui dérangent les équivalences établies, etc.

Le problème des équivalences se présente de façon différente selon qu'il s'agit du plan grammatical ou du plan lexical de la langue:

a) Dans le domaine du lexique, les équivalences s'établissent, en dernière instance, à la base du système notionnel, parce que c'est là que les langues naturelles se rapprochent le plus les unes des autres. On ne peut toutefois pas supposer, comme le font certains spécialistes, qu'en tant que formes de la pensée, les concepts sont identiques pour toutes les langues, que leur système ne dépend en rien d'une langue donnée. On peut voir, en effet, que d'une

communauté linguistique à l'autre, les concepts et leurs systèmes présentent des différences plus ou moins sensibles. Il semble donc que chaque communauté linguistique a sa façon spécifique d'organiser, à l'aide des concepts, le monde extralinguistique.² Si nous imaginons ce monde sous forme d'un gâteau, nous dirons que chaque communauté linguistique a sa façon à elle de découper ce gâteau et que les portions de l'une ne correspondent pas toujours à celles des autres. Ces différences ne vont pas bien loin quand on compare le français et le tchèque (les deux langues appartenant à la même communauté historico-culturelle), mais elles peuvent être assez importantes si on compare le français et le chinois.³

Et pourtant, la comparaison du système conceptuel des langues relativement rapprochées quant aux structures de pensée qu'elles reflètent permet, elle aussi, de relever de nombreux cas de divergence dans les systèmes notionnels qui sous-tendent les systèmes lexicaux respectifs. Citons quelques exemples de divergence entre le tchèque et le français: pour désigner ce qui, en tchèque, est dénommé par les expressions *sýr* et *tvoroh*, le français ne dispose que du substantif *fromage*. Notons que les deux expressions tchèques ne sont pas synonymes, donc interchangeable dans certaines conditions, car elles correspondent à deux concepts différents que le locuteur tchèque distingue avec une netteté jamais défaillante. Par contre, pour la notion dénotée par le substantif tchèque *lítost*, le français possède au moins quatre expressions partiellement correspondantes (*regret*, *chagrin*, *repentir*, *contrition*), mais ne dispose pas d'un mot dont le contenu sémantique soit comparable au contenu du mot tchèque. Le système notionnel du français manque donc d'un concept global, comparable par son extension à celui de «lítost».

Dans ces conditions, il serait très difficile, sinon impossible, d'établir les équivalences lexicales sans avoir recours à l'analyse sémantique. Etant donné que le contenu sémantique des mots est analysable en traits sémantiques ou sèmes, il faut commencer par isoler les sèmes dont le contenu sémantique donné se compose.⁴ Ce n'est pas toujours facile, car tous les sèmes ne sont pas de la même nature. Si on laisse de côté les sèmes de classification porteurs des propriétés grammaticales, on a à distinguer notamment ceux qui définissent les aspects proprement notionnels du contenu sémantique donné et ceux que l'on pourrait considérer comme des indices sociostylistiques ou socio-culturels (indice de «religieux» dans le contenu sémantique de *contrition*). En procédant à l'analyse du contenu sémantique, on est presque nécessairement amené à étendre son examen analytique aux structures lexicales plus ou moins vastes. Ce n'est que de cette façon, d'ailleurs, que l'on peut circonscrire avec certitude le sens d'une expression et de vérifier si l'expression choisie pour traduire ce sens dans l'autre langue présente les propriétés sémantiques requises. C'est donc dans l'analyse sémantique qu'il faut chercher la solution des problèmes des équivalents.

² Cf. Ernst Cassirer, *The Philosophy of Symbolic Forms I. Language*. Londres 1953, p. 152 et suiv.

³ G. Mounin, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris 1963, pp. 62 et suiv.

⁴ Pour la classification des traits sémantiques et pour la technique de l'analyse voir nos ouvrages: R. Ostrá, *Le champ conceptuel du travail dans les langues romanes*, ERB 3, Brno 1967, et *Structure onomasiologique du travail en français*, Opera Universitatis Brunensis 101, Brno 1975.

Voyons l'exemple des «équivalents» français des verbes tchèques *přijmout*, *obdržet*, à savoir des verbes *recevoir*, *accepter*, *obtenir*, *extorquer*, *remporter*, *décrocher*, etc. Le contenu de tous ces verbes comportent un trait sémantique commun, celui de «être mis en possession de...». En vertu de ce trait commun, ces verbes peuvent être considérés comme synonymes. D'autre part, il y a dans leurs contenus sémantiques des traits sémantiques qui les distinguent et les opposent les uns aux autres. Pour un traducteur à la recherche d'équivalents, il est essentiel d'établir et de bien définir ces traits oppositifs dans une telle structure synonymique, car il est très rare de trouver dans deux langues des séries absolument identiques. En inscrivant dans une grille les traits sémantiques de chacun des verbes des deux langues, on obtient une base très sûre pour la recherche des équivalents. Pour les verbes français, la grille se présente comme il suit:

	Être mis en possession	De ce qui est offert	De ce qu' on veut	Contre le gré du détenteur	De ce qui est disputé	Expression familière
recevoir	+	—	—	—	—	—
accepter	+	+	—	—	—	—
obtenir	+	—	+	—	—	—
extorquer	+	—	+	+	—	—
remporter	+	—	+	—	+	—
décrocher	+	—	—	—	—	+
etc.						

Cependant, il faut souligner que la recherche des équivalents exige quelquefois une méthode plus complexe, un examen sémantique de structures lexicales vastes et hiérarchiquement supérieures à celle que nous venons d'examiner. Ainsi, pour établir les rapports d'équivalence relative entre les verbes tchèques *jít* et *jet* d'une part et, de l'autre part, les verbes français *aller* et *venir*, il ne suffit pas de soumettre à l'analyse sémantique les seuls verbes en question; ce qu'il faut dans ce cas, c'est analyser la structure lexicale des verbes de mouvement dans les deux langues et établir les équivalences à la base de la confrontation des deux structures. Une telle confrontation démontrerait que le tchèque exprime, dans le cadre du contenu sémantique de ces verbes, surtout la manière dont le déplacement est fait. Les verbes français font une tout autre distinction: il comportent la notion — très abstraite — de la direction du mouvement, considérée en fonction du point de départ et de la destination. On se rend compte que de telles confrontations sont très révélatrices de la spécificité des deux langues en ce qui concerne l'organisation conceptuelle et relationnelle des inventaires lexicaux et les structures de la pensée.

b) Pour établir les équivalences dans le domaine de la grammaire, on ne peut procéder que par l'analyse et par la confrontation de systèmes tout entiers. Le propre des formes grammaticales, c'est que leur valeur est déterminée par les autres formes appartenant au même système qui, à son tour, est complémentaire d'autres systèmes qui le déterminent, et ainsi de suite. Comme l'organisation grammaticale représente ce qu'il y a de plus spécifique et de plus intimement lié au caractère d'une langue, il faut supposer qu'il

n'y a pas deux langues dont les systèmes grammaticaux ne présentent pas de différences plus ou moins grandes. La méthode de la recherche des équivalents doit en tenir compte.

En comparant le système verbal français et le système verbal du tchèque, on constate à premier coup d'oeil que le français possède quatre modes verbaux, tandis que le tchèque n'en a que trois. On ne peut donc pas supposer que les équivalences machinales puissent aller bien loin: le gâteau est découpé autrement en français qu'en tchèque. Pour les temps verbaux, le problème est plus délicat encore. L'interprétation sémantique des formes verbales et de leurs systèmes démontre que chacune des deux langues a une vision très différente de l'action verbale: pour le français, elle est dominée par le critère de la succession dans le temps (antériorité, simultanéité, postériorité), tandis qu'en tchèque ce critère réside dans la distinction de la perfectivité et de la non-perfectivité. Ces critères déterminent le caractère du système verbal dans les deux langues. Le français possède un système très riche des temps verbaux permettant d'exprimer avec précision les nuances de la succession dans le temps. L'aspect de l'action verbale ne jouit que d'un intérêt très secondaire. Aussi le français ne dispose-t-il pas d'un système de moyens grammaticaux pour le marquer. En cas de besoin, il a recours à des moyens lexicaux.

Le tchèque présente la situation exactement contraire: il possède un système très élaboré de moyens pour marquer l'aspect du verbe, tandis que le système de temps verbaux y est plutôt rudimentaire. S'il y a besoin d'exprimer quelque nuance de la succession dans le temps, le tchèque se sert de moyens lexicaux.

Il va sans dire que les systèmes organisés selon les critères aussi différents ne peuvent pas fonctionner de façon identique et que les équivalences qu'il est possible d'établir entre eux ne peuvent être qu'approximatives et instables. Aussi ne peut-on pas les établir une fois pour toutes; il faut au contraire les établir toujours *ad hoc* à la base de l'interprétation sémantique d'un discours donné dans une situation donnée.

IV. On se rend compte que la recherche des équivalents présente des problèmes certains, quelle que soit la qualité de l'interprétation sémantique et la compétence du traducteur. On peut se demander s'il est possible, en principe, de faire une traduction vraiment fidèle, c'est-à-dire de transposer dans la langue 2, sans perte aucune, tout le contenu d'idées du message construit dans la langue 1.

L'opinion générale consiste à affirmer que toute traduction entraîne un appauvrissement sémantique du message ou, en termes de la théorie de l'information, qu'il y a toujours *entropie* entre le texte original et la traduction. Cette opinion se justifie non seulement par les résultats des études analytiques consacrées à la comparaison des traductions avec les textes originaux respectifs, mais encore par des considérations d'ordre théorique. En effet, l'entropie existe dans toute transmission de messages, dans toute communication; tout message parvient au destinataire plus pauvre, plus informe que ne le voudrait l'émetteur, et cela à cause de «bruits» de toute sorte.

Dans le chapitre II du présent article, nous avons démontré que la première phase du processus de traduction correspond au schéma de la communication simple et nous avons souligné le rôle essentiel et les conditions de l'interprétation sémantique exacte du message. Supposons donc que la compétence

du traducteur a eu raison de tous les «bruits» et que son interprétation sémantique n'a rien laissé perdre du contenu du message. C'est une situation idéale, mais réalisable. Cela fait, il s'agit de transposer ce contenu dans la langue 2, ce qui crée un vaste espace supplémentaire pour l'entropie: faute d'équivalents parfaits, on est obligé de sacrifier quelque trait sémantique qui n'est pas indispensable pour la transmission du sens général du message. C'est au sacrifice de traits sociostylistiques que l'on se résigne le plus facilement, bien que le contenu du message en soit plus pauvre ou même faussé. Assez souvent, de tels sacrifices sont difficiles à éviter parce que les deux langues ne disposent pas de niveaux sociostylistiques comparables. Mais il y a d'autres sources d'entropie: les deux langues peuvent correspondre à des contextes socioculturels différents, à des structures mentales divergentes et, surtout, chacune d'entre elles comporte une certaine quantité de servitudes lexicales et grammaticales, porteuses d'informations connotatives supplémentaires et difficilement transposables dans l'autre langue. Pour réduire le danger de telles pertes, le traducteur n'a d'autre moyen que de s'en tenir scrupuleusement au contenu sémantique du message et de garder ses distances envers sa forme linguistique: à l'aide de compensations, de procédés périphrastiques et d'autres expédients, il arrivera à rendre dans la langue 2 la presque totalité du contenu sémantique du message, donc à faire une bonne traduction.

